

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL N° 2025-00022

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 02 septembre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivant :

### **Nature et effets**

La demande d'usage conditionnel a pour objet d'autoriser

1. L'usage « Entrepreneur en construction » comme usage accessoire à un usage principal dans la zone R-16.

### **La réglementation en vigueur**

Le règlement suivant est visé :

1. Le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2021-583, articles 5.1.1 définissant les zones et usages admissibles en zone R-16 et 5.2.5 reprenant les critères d'évaluation.

### **Identification du site concerné**

La propriété visée par la demande d'usage conditionnel se situe sur le lot 2 596 331 du cadastre du Québec, sise au 1064-1066, chemin Denison Est, dans la zone R-16.

### **Commentaires**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 02 septembre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 15 août 2025

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim

*(signé)*

James L. Lacroix

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public amendé ci-contre, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 août 2025, pour le directeur général et greffier-trésorier par intérim.

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat le 15 août 2025.

James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier